



À notre avis, le leadership est une question **de sécurité et de durabilité** Il vise le bien commun et améliore la vie des gens

TABLE DES MATIÈRES

Bienvenue	1
Sécurité	2
Durabilité	3
Message	4
Groupe CSA conseil d'administration	7
Équipe de la haute direction	8
Responsabilité de la direction à l'égard des données financières	9
Rapport des vérificateurs	10
Association Canadienne de normalisation bilan consolidé	11
État de l'évolution de l'actif net consolidé	12
État des résultats consolidé	13
État des flux de trésorerie consolidé	14
Notes afférentes aux états financiers consolidés	15
But des IRC	29



BIENVENUE



Je suis enchanté pour vous accueillir au CSA Groupe 2009-2010 Rapport de gestion

Depuis que j'occupe le poste de directeur général, je suis impressionné par la qualité de nos employés et de nos partenaires. Notre solide clientèle, qui regroupe pas moins de 20 000 clients, apprécie nos services et notre excellence technique. Nous comptons plus de 7 500 membres dévoués, qui consacrent leur temps et leur savoir-faire à l'élaboration de normes. Par ailleurs, notre main-d'œuvre, qui possède un niveau d'instruction élevé, manifeste un engagement indéfectible à l'égard de notre mission.

Aujourd'hui, nous avons une occasion sans précédent de rehausser la contribution et l'influence du Groupe CSA. Un mouvement vers la durabilité s'intensifie parmi les entreprises, les gouvernements et les clients. Ceux-ci recherchent des solutions pratiques s'inscrivant dans la durabilité en ce qui a trait aux stratégies d'entreprise, aux politiques publiques et aux choix de produits... et nous sommes bien placés pour répondre à ces besoins et à ces attentes.

Nous nous employons à rajuster les structures à la taille idéale, à rationaliser les processus et à tirer parti des ressources à l'échelle de l'entreprise dans le but de créer une organisation de pointe unique, intégrée et reconnue mondialement, qui satisfait la clientèle, est efficace sur le plan financier et agit pour le bien collectif. Sous une même bannière, nous souhaitons nous distinguer en tant que l'une des entreprises les plus efficaces au Canada, comme dans le reste du monde.

Notre modèle d'entreprise sera de plus en plus mondial. Nous allons étendre nos services à l'échelle internationale, collaborer avec des organisations ayant la même vocation que nous et générer de la croissance dans les régions et les secteurs les plus prometteurs de la planète. Voilà pourquoi nous tirons parti des nouvelles possibilités d'affaires et investissons dans des alliances stratégiques qui servent les intérêts de nos partenaires.

Nous vivons une période très stimulante. Je suis fier de diriger une organisation qui a autant d'influence sur nos vies. Je suis persuadé que nous maintiendrons ce degré d'influence au cours des années à venir si nous continuons à aborder chaque problème avec créativité et canalisons nos efforts en vue d'amener des changements positifs.

A handwritten signature in black ink that reads "Ash Sahi".

Ash Sahi

Président et directeur général
Groupe CSA

SÉCURITÉ



Les fabricants veulent un accès rapide et pratique aux services mondiaux

Le Groupe CSA a procédé à l'acquisition de SIRA Test and Certification Limited, entreprise du Royaume-Uni, et de trois sociétés affiliées donne aux clients un accès plus facile aux marchés européen et nord-américain, entre autres, alors qu'ils cherchent à faire certifier des produits destinés à être utilisés dans des emplacements dangereux. L'acquisition de SIRA est un volet important de l'expansion mondiale des services d'essais dans des emplacements dangereux et d'autres services de CSA International.

Des pipelines pétroliers et gaziers visés par des bombes et des actes de vandalisme et de sabotage

Une norme CSA novatrice a pour but de contribuer à réduire les menaces à l'encontre des systèmes d'approvisionnement énergétique, tout en veillant à la sécurité et à la protection des personnes et des entreprises. Mise au point avec le concours de l'Office national de l'énergie et d'éminents spécialistes en matière de sécurité, la norme de la CSA intitulée Gestion de la sûreté des installations liées à l'industrie du pétrole et du gaz naturel aide à repérer et à atténuer les menaces visant des actifs pétroliers et gaziers en se concentrant sur la gestion des risques et sur le rendement. La mise en œuvre de la norme contribue à placer les organisations à l'avant-garde de la gestion de la santé, de la sécurité et de la protection en milieu de travail.

Le Canada rapporte les blessures de plus de 300 000 temps perte et 1 000 morts de lieu de travail [2008]

La CSA présente de nouveaux outils d'apprentissage en ligne pour aider les entreprises à faire face aux menaces et aux urgences. La suite de solutions interactives met à contribution la puissance de la technologie des jeux en ligne pour aider les employés à comprendre, à retenir et à appliquer normes, codes, lignes directrices et politiques en milieu de travail.

Les personnes travaillant dans des espaces clos risquent de graves accidents et même la mort

Une nouvelle norme, CSA Z1006 Gestion du travail dans les espaces clos, fournit des directives aux gestionnaires, travailleurs et secouristes pour repérer et aider à éliminer les dangers et maîtriser les risques. Presque tous les secteurs comportent des espaces clos, et ceux-ci peuvent prendre la forme de silos à grains ou à maïs, de chambres de transformateurs, de tunnels, de conteneurs d'expédition, de stations de pompage, de chaudières et de réservoirs chimiques.

DURABILITÉ



Le marché photovoltaïque connaît une croissance prodigieuse... de nouvelles solutions d'énergie de remplacement émergent

CSA International inaugure un laboratoire ultramoderne à Vancouver, en Colombie-Britannique, qui testera et certifiera de l'équipement solaire. Selon le département de l'Énergie des États-Unis, la plupart des systèmes d'énergie solaire durent 30 ans et s'amortissent en quatre ou cinq ans, après crédits d'impôt et remises. À mesure que les gouvernements et les entreprises mettent au point des solutions d'énergie de remplacement pour stimuler la reprise économique et réduire l'impact sur l'environnement, CSA International aide les fabricants à lancer des technologies « vertes » homologuées sur les marchés mondiaux.

En raison de la demande d'appareils à rendement élevé, de nouvelles technologies d'éclairage s'imposent

OnSpeX a été sélectionnée par l'American Lighting Association et ses partenaires pour l'organisation du concours Lighting for Tomorrow 2009 qui s'est déroulé dans ses installations d'essai de pointe de 25 000 pieds carrés à Cleveland, en Ohio. Les appareils évalués utilisent des lampes fluorescentes et des lampes DEL évoluées à faible consommation d'énergie plutôt que des ampoules à incandescence conventionnelles. OnSpeX a été sélectionnée en raison de ses compétences en instrumentation technique, ainsi que du savoir-faire de son personnel. CSA International et OnSpeX continuent d'investir dans les essais et la certification de lampes DEL par l'intermédiaire de notre laboratoire à Atlanta.

Les entreprises font face à des obstacles et à des possibilités liés à la gestion de leurs émissions de GES

Lors d'un forum de cadres de direction parrainé par la CSA qui s'est déroulé à l'ambassade canadienne à Washington, dans le district fédéral de Columbia, des dirigeants des secteurs des affaires, des industries, de l'environnement et du gouvernement ont discuté de la question de l'efficacité-carbone. L'événement avait pour but de sensibiliser les participants aux problèmes urgents liés au changement climatique, de promouvoir l'élaboration de politiques énergétiques applicables à l'échelle du continent et de donner un coup d'accélérateur à des solutions d'affaires pratiques.

L'EPA des États-Unis prescrit la déclaration des émissions de carbone pour plus de 10 000 installations en 2010

Le Groupe CSA propose une suite de solutions environnementales pour aider les entreprises à mesurer et à gérer leur empreinte carbone. Celles-ci comprennent des programmes de certification de personnel pour les spécialistes des gaz à effet de serre; des registres des gaz à effet de serre; la certification de nouvelles technologies, comme les panneaux photovoltaïques et les piles à combustible; et des services d'évaluation de méthodes de construction durable, de combustibles de substitution, d'efficacité énergétique, ainsi que la vérification et la certification de systèmes de gestion d'énergie.

MESSAGE



Sécurité, durabilité et bien collectif

CROÎTRE AVEC PLUS D'EFFICACITÉ

Depuis deux ans, l'économie mondiale a été confrontée à des défis colossaux. Les gouvernements et les entreprises ont dû composer avec un ralentissement financier à l'échelle planétaire, une crise d'endettement, de l'instabilité monétaire, un taux de chômage élevé, ainsi que des fluctuations des coûts des combustibles fossiles, entre autres. Parallèlement, nous avons observé des avancées et des remontées dans le secteur de la technologie et l'émergence de chaînes d'approvisionnement mondiales.

Bien que bon nombre d'économies soient sur la voie de la reprise, la récession mondiale aura eu un profond impact sur les plans économique, politique et social. Les gouvernements collaborent entre eux, adoptent des mesures de relance et resserrent leur réglementation.

OBTENIR DES RÉSULTATS EN DÉPIT D'UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Tous ces nouveaux éléments ont d'importantes implications pour la sécurité et la durabilité, domaines où le Groupe CSA exerce un ascendant et obtient des résultats. Nous sommes fiers des façons dont nous avons répondu aux besoins pressants en matière de sécurité et de durabilité en 2009-2010.

Pour le Groupe CSA, la forte appréciation du dollar canadien a eu des répercussions sur les résultats, puisque nous générons la plupart de nos produits d'exploitation à l'extérieur du Canada et en devises étrangères, alors que les coûts demeurent en majeure partie en dollars canadiens. Nous cherchons à prendre appui sur ce rendement pour faire croître nos produits d'exploitation, gérer les coûts et rehausser notre efficacité.

Durant l'exercice, les produits d'exploitation ont totalisé 226,9 millions de dollars, une augmentation de 7,4 % comparativement à l'exercice précédent, représentant 99,6 % du budget. La marge d'exploitation s'est établie à 44 % des prévisions.

Pour harmoniser davantage nos coûts et nos produits d'exploitation, nous avons procédé à une restructuration à l'échelle de l'entreprise au début de 2010. Nous avons également entrepris un examen stratégique de nos activités et amorcé des plans pour l'exercice à venir en vue de stimuler la croissance des produits d'exploitation, le rendement de la marge, ainsi que la productivité et l'efficacité.

Entretemps, nous avons tiré parti d'occasions stratégiques. En juillet dernier, nous avons annoncé l'acquisition de SIRA Test and Certification Limited et de trois sociétés affiliées. Il s'agit d'une excellente adéquation qui nous permet d'étoffer les services que nous offrons à notre clientèle, particulièrement dans le domaine en plein essor des équipements utilisés dans des endroits dangereux.

À la lumière des moteurs émergents que sont la sécurité et la durabilité dans une économie de plus en plus mondiale, le Groupe CSA est bien positionné pour proposer des solutions à valeur ajoutée aux besoins pressants des particuliers et des entreprises.

DES SOLUTIONS DE PREMIER PLAN EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Durant l'année, le mouvement vers une économie mondiale « verte » a pris une nouvelle importance alors qu'entreprises et consommateurs cherchaient des façons de rehausser l'efficacité tout en réduisant les coûts. Face à l'accroissement des demandes pour des produits et des services durables, les entreprises doivent agir sans tarder si elles ne veulent pas se laisser dépasser par une réorientation en profondeur de leur modèle économique.

En 2009, nous avons lancé une suite intégrée de services mondiaux prenant en compte l'enjeu du changement climatique. Par exemple, l'ouverture de notre laboratoire photovoltaïque tirera parti d'un marché mondial d'installations photovoltaïques solaires en plein essor. CSA International et OnSpeX intensifient leurs efforts en matière d'efficacité énergétique et d'essais DEL. Normes CSA, qui offre des normes, des outils, de la formation et des mesures de renforcement des capacités en matière d'inventaire des GES, a établi une collaboration avec The Climate Registry pour appuyer la mesure des GES et la communication d'information à ce sujet au Canada. Selon le Carbon Disclosure Project, organisme indépendant qui recueille des données sur les changements climatiques auprès de 2 500 organisations de premier plan, seulement 52 % des sociétés inscrites au S&P 500 ont affirmé avoir fixé des cibles de réduction des émissions de GES.

Ensemble, ces mesures et d'autres mettent à contribution des ressources spécialisées à l'échelle de notre entreprise et présentent une gamme de solutions susceptibles de promouvoir des pratiques écologiques au nom de nos clients.

Nous sommes très heureux de mentionner que durant l'exercice l'ensemble des activités mondiales du Groupe CSA a atteint la neutralité carbone. Cet accomplissement a été réalisé en dressant un inventaire des gaz à effet de serre selon les exigences de la norme ISO 14064-1 et en le faisant vérifier de façon indépendante; des investissements ont ensuite été faits dans des projets de compensation carbone. Le processus ouvert et transparent a mis en valeur notre leadership et notre responsabilité sociale d'entreprise.

COMBATTRE LES MENACES À LA SÉCURITÉ

Aujourd'hui, les nouvelles technologies se succèdent à un rythme effarant et les chaînes d'approvisionnement fournisseur-client traditionnelles se sont encore complexifiées. Évaluer la qualité des produits et s'assurer de leur sécurité est une tâche multidimensionnelle qui prend des proportions mondiales.

Afin de répondre à ces réalités commerciales, les services d'évaluation et de vérification du rendement d'OnSpeX se sont penchés sur les chaînes d'approvisionnement et les réseaux de distribution élargis. Durant l'exercice, cette société a remporté un contrat substantiel portant sur la définition des règlements de conformité mondiaux et d'autres éléments liés à l'assurance qualité.

En ce qui concerne la sécurité, notre démarche a toujours consisté à tendre la main à nos partenaires et à promouvoir des pratiques exemplaires. La version 2010 du *Code d'installation du gaz naturel et du propane B149.1-10* est le fruit d'une collaboration entre plus d'une cinquantaine de personnes des milieux gouvernemental et industriel. La norme CAN/CSA ISO 31000, *Management du risque — Principes et lignes directrices*, est une norme nationale, la première du genre, qui propose des principes, un cadre de référence et des procédés pour gérer le risque de manière transparente, systématique et crédible.

Au chapitre de la sécurité, nous avons également livré une chaude lutte à la contrefaçon de produits et aux menaces à l'intégrité de notre marque. En tant que membre fondateur du Réseau anti-contrefaçon canadien, le Groupe CSA a parrainé une initiative pédagogique pancanadienne visant la contrefaçon de produits et le piratage des droits d'auteur, coordonnée et présentée par l'industrie et le gouvernement.

MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES MONDIALES

Au cours du prochain exercice, nous allons continuer à mettre au point des solutions novatrices visant à répondre aux besoins de sécurité publique. De plus, nous croyons que la durabilité deviendra un facteur encore plus important de l'activité économique et, de ce fait, un élément central de nos activités. Le Groupe CSA doit impérativement définir les tendances émergentes en matière de pratiques durables et mettre au point et commercialiser rapidement des solutions appropriées.

La croissance des technologies solaires, l'utilisation accrue des piles à combustible, les percées dans le domaine de la nanotechnologie, la popularité croissante des véhicules électriques et l'évolution vers les réseaux de distribution d'électricité intelligents pour la gestion des ressources — tous ces nouveaux facteurs figureront à notre ordre du jour et stimuleront notre croissance pour les années à venir.

En même temps, pour assurer l'exploitation de notre propre entreprise de manière durable, nous nous efforcerons d'améliorer notre efficacité et d'accroître notre rendement financier. Nous avons créé à cette fin de nouveaux postes au sein de notre équipe de la haute direction afin de cibler des possibilités dans les domaines de la science et de la technologie et auprès d'importants partenaires gouvernementaux. Nous avons aussi adopté une nouvelle structure matricielle pour le Groupe CSA qui favorise les services partagés et accroît l'excellence fonctionnelle. Nous allons également remettre l'accent sur la formation et le perfectionnement afin que nous puissions tirer un rendement maximal de nos actifs considérables sur le plan des talents humains et du savoir.

AMÉLIORER DES VIES

OL'importance que nous accordons au rendement financier est certes essentielle, mais nous tenons aussi compte d'un autre élément primordial : le bienfait procuré à la société. Ce critère est manifeste dans le nombre de blessures et de décès évités, l'énergie économisée et d'autres résultats percutants obtenus grâce à la sensibilisation du public, à l'éducation, à la réglementation et à l'application de nos normes.

Nous faisons également du bien collectif une priorité dans notre milieu de travail. Les dons du Groupe CSA à des organismes de charité comme le fonds de secours humanitaire pour Haïti de l'UNICEF, Habitat pour l'humanité, Centraide ou l'Armée du salut, la générosité de nos employés en appui à des causes communautaires et leur participation à des activités bénévoles... ces efforts en disent long sur notre passion collective pour les initiatives qui visent à changer le cours des choses.

Ce type de responsabilité sociale est une riche facette de notre héritage, qui remonte à notre fondateur, Sir John Kennedy. En fait, sa contribution et son importance historique nationale ont été commémorées en mars lors du dévoilement d'une plaque à Montréal par David Angus, sénateur.

Nous possédons une riche tradition, vieille de 91 ans, qui consiste à veiller aux besoins essentiels de la société. Nous allons continuer à bâtir sur toutes ces réalisations... en nous adjoignant des talents exceptionnels, en continuant de servir notre fidèle clientèle, en intensifiant notre présence à l'échelle mondiale et en mettant à contribution de superbes technologies.

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à remercier nos clients de leur confiance, nos membres de leur appui et de leur participation et nos employés de leur engagement et de leur contribution.



Brian McQueen
Président du conseil d'administration
Groupe CSA



Ash Sahi
Président et directeur général
Groupe CSA

BOARD OF DIRECTORS



Avant file, de gauche :

1. **Dr. Malcolm E. O'Hagan**
Chevy Chase, MD
2. **David C. MacKinnon**
Consultant
Toronto, ON
3. **Robert J. "RJ" Falconi**
Secrétaire général
Groupe CSA
Toronto, ON
4. **Greg B. Weeres**
Vice-président, Exploitation et ingénierie
Pacific Northern Gas Ltd.
Vancouver, BC
5. **Sandra E. Bruni**
St. Catharines, ON
6. **Robert A. Cook (Vice-président)**
Président et directeur général (à la retraite)
Association des organismes de santé de la
Nouvelle-Écosse
Bedford, NS
7. **Gregory M. Thomas**
Directeur administratif
Alliance International LLC
Fort Wayne, IN

8. **Ash K. Sahi**
Président et chef de la direction
Groupe CSA
Toronto, ON
9. **Linda A. Lusby**
Chef, Département des sciences de la terre
et de l'environnement
Acadia University
Wolfville, NS
10. **Brian J. McQueen (Président)**
Président et directeur général (à la retraite)
Groupe CWB
Oakville, ON
11. **David T. Fung**
Président et directeur général
Groupe ACDEG
Vancouver, BC
12. **France Pégeot**
Vice-présidente, Politiques et planification,
L'Agence fédérale de développement
économique pour le Sud de l'Ontario
Ottawa, ON
13. **Kim A. Dunphy**
Sous-ministre adjointe, Direction de la santé
et de la sécurité au travail Gouvernement de
Terre-Neuve et du Labrador
St. John's, NL

14. **Dr. H. Roland Hosein**
Vice-président,
Affaires gouvernementales
GE Canada Inc.
Mississauga, ON

15. **Allan S. Gibbins**
Président
ASGIBBINS Management Ltd.
Kleinberg, ON

Ne figurent pas sur la photo de groupe :

- William E. Watchorn**
Président et directeur général
Watcor Inc.
Winnipeg, MB

EXECUTIVE LEADERSHIP TEAM



Avant file, de gauche :

- 1. Suzanne Kiraly**
Vice-présidente exécutive,
Relations gouvernementales,
Groupe CSA
- 2. Robert ("R.J.") Falconi**
Vice-président exécutif,
Chef du contentieux et secrétaire général,
Groupe CSA
- 3. Paul Keane**
Vice-président exécutif,
Ressources humaines,
Groupe CSA
- 4. Ash Sahi**
Président et chef de la direction,
Groupe CSA
- 5. Bonnie Rose**
Présidente,
Normes CSA
- 6. Randall W. Luecke**
Président,
CSA International et OnSpeX
- 7. G. Michael Martin**
Vice-président exécutif,
Finances et Technologies d'information,
Groupe CSA
- 8. Hélène Vaillancourt**
Vice-présidente exécutive,
Science et ingénierie,
Groupe CSA

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et l'information du rapport annuel ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation. Les états financiers consolidés ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative.

Pour aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités, l'Association maintient un système de contrôles comptables internes qui lui permet de fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des documents comptables et la protection de l'actif.

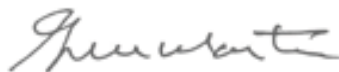
Le comité des finances et de la vérification, formé exclusivement d'administrateurs externes, est nommé chaque année par le conseil d'administration. Le comité des finances et de la vérification rencontre les membres de la direction et les vérificateurs externes pour s'assurer que la direction s'acquitte convenablement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et pour examiner les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs indépendants. Le comité des finances et de la vérification soumet ses constatations à l'examen du conseil d'administration pour que celui-ci approuve la présentation des états financiers consolidés aux membres. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité des finances et de la vérification du conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés indépendamment par Ernst & Young s.r.l. au nom des membres, en conformité avec les PCGR du Canada. Leur rapport indique la nature de leur vérification et énonce leur opinion à l'égard des états financiers consolidés de l'Association.



Ash Sahi
Président et chef de la direction

May 6, 2010



G. Michael Martin
Vice-présidente exécutive
Finances et Technologies d'information
May 6, 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
L'Association canadienne de normalisation

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Association canadienne de normalisation au 31 mars 2010 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Toronto, Canada
Le 6 mai 2010

Ernst & Young A.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars	2010	2009
	\$	\$
[en milliers de dollars canadiens]		
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 992	14 069
Débiteurs	41 253	43 311
Stocks [note 3]	3 354	4 546
Charges payées d'avance	4 283	3 946
Placements à court terme [note 5]	96 723	96 810
Total de l'actif à court terme	158 605	162 682
Immobilisations, montant net [note 4]	47 827	41 285
Actif au titre des prestations de retraite constituées [note 10]	60 034	54 751
Actifs incorporels [note 7]	11 841	—
Écart d'acquisition	5 270	—
	283 577	258 718
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	34 113	27 909
Produits constatés d'avance	28 385	27 890
Dépôts des clients	13 414	16 206
Total du passif à court terme	75 912	72 005
Charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 10]	31 898	29 397
Gain reporté à la vente d'un bâtiment [note 4]	5 970	6 679
Obligation liée aux avantages incitatifs relatifs à un bail	197	223
Participation sans contrôle [note 6]	1 683	621
	115 660	108 925
Éventualités et engagements [notes 9 and 11]		
Actif net		
Investi en immobilisations	47 827	41 285
Affecté à l'interne à des fins particulières	108 623	96 885
Non affecté	11 467	11 623
Total de l'actif net	167 917	149 793
	283 577	258 718

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Brian McQueen
Président du conseil



David MacKinnon
Président du comité de vérification et des finances

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

Exercice terminé le 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

2010

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	l'interne immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	11 623	96 885	41 285	149 793
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	21 991	—	(6 031)	15 960
Placements en immobilisations, montant net	(12 573)	—	12 573	—
Transfers for future expenditures, net	(11 738)	11 738	—	—
Virements en prévision des dépenses futures, montant net [note 12a]	681	—	—	681
Perte sur les contrats de change à terme incluse dans les résultats d'exploitation	1 483	—	—	1 483
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	2 164	—	—	2 164
Solde à la fin de l'exercice	11 467	108 623	47 827	167 917

Exercice terminé le 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

2009

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	l'interne immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	13 630	92 331	38 267	144 228
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	11 983	—	(5 358)	6 625
Placements en immobilisations, montant net	(8 376)	—	8 376	—
Virements en prévision des dépenses futures, montant net	(4 554)	4 554	—	—
Perte latente sur les contrats de change à terme	(1 483)	—	—	(1 483)
Pertes sur les contrats de change à terme incluses dans les résultats d'exploitation	423	—	—	423
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	(1 060)	—	—	(1 060)
Solde à la fin de l'exercice	11 623	96 885	41 285	149 793

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

VOIR LES NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2010	2009
Exercice terminé le 31 mars	\$	\$
[en milliers de dollars canadiens]		
Produits	226 933	211 186
CHARGES		
Directes	109 371	99 916
Frais de vente et d'administration	97 711	94 277
Amortissement	6 031	5 358
Amortissement des actifs incorporels [note 7]	479	—
	213 592	199 551
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant les éléments ci-dessous	13 341	11 635
Bénéfice (perte) hors exploitation		
Gain (perte) de change	(4 145)	4 268
Participation sans contrôle [note 6]	(1 062)	298
Impôts étrangers	(1 070)	—
Bénéfice découlant des activités poursuivies	7 064	16 201
Frais de restructuration [note 14]	(6 821)	—
Gain à la vente d'un bâtiment [note 4]	—	5 166
Amortissement du gain à la vente d'un bâtiment [note 4]	709	650
Revenu (perte) de placement	15 008	(15 219)
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les activités abandonnées	15 960	6 798
Perte découlant des activités abandonnées	(173)	—
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	15 960	6 625

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidé

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2010	2009
	\$	\$
Exercice terminé le 31 mars		
[en milliers de dollars canadiens]		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les activités abandonnées	15 960	6 798
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Participation sans contrôle	1 062	(298)
Amortissement	6 031	5 358
Amortissement des actifs incorporels	479	—
Perte (gain) à la vente d'immobilisations	52	(5 166)
Perte réalisée à la vente de placements à court terme	1 962	1 762
(Gain) perte latent(e) sur placements à court terme	(15 850)	15 224
Amortissement du gain reporté à la vente d'un bâtiment	(709)	(650)
Perte (gain) de change latent(e)s	1 153	(1 410)
Amortissement des autres	99	—
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(26)	(25)
	10 213	21 593
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation [note 8]	6 729	(3 765)
Augmentation des actifs au titre des prestations constituées	(5 283)	(7 986)
Augmentation des charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	2 501	3 062
Flux de trésorerie d'exploitation	14 160	12 904
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(12 295)	(12 054)
Produit de la cession d'immobilisations	2	17 371
Acquisition de placements à court terme	(33 582)	(93 880)
Produit de la vente de placements à court terme	47 557	35 206
Acquisition d'une filiale	(17 002)	—
Flux de trésorerie d'investissement	(15 320)	(53 357)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contribution liée à la participation sans contrôle	—	919
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	—	26
Flux de trésorerie de financement	—	945
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		
découlant des activités poursuivies	(1 160)	(39 508)
découlant de l'acquisition d'une entreprise	1 236	—
découlant des activités abandonnées	—	(173)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 153)	1 410
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 069	52 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	12 992	14 069
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :		
Encaisse	12 992	14 069
	12 992	14 069
Élément sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations et diminution des charges payées d'avance	—	1 198

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Nature de l'exploitation	16
2. Sommaire des principales conventions comptables	16
3. Stocks	20
4. Immobilisations	20
5. Placements à court terme	21
6. Participation dans des filiales	21
7. Actifs incorporels	22
8. État des flux de trésorerie consolidé	22
9. Éventualités	22
10. Régimes de retraite	22
11. Engagements en vertu de contrats de location	26
12. Instruments financiers et gestion des risques	26
13. Gestion du risque lié au capital	28
14. Frais de restructuration	28
15. Garantie	28
16. États financiers consolidés comparatifs	28

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars canadiens]

1. NATURE DE L'EXPLOITATION

L'Association canadienne de normalisation [l'«Association»] est un organisme sans capital actions qui a été constitué par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif qui, conjointement avec ses filiales, élabore des normes consensuelles en matière de sécurité, de qualité et de rendement, et qui effectue l'évaluation et l'attestation de la conformité à diverses normes.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Dates de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. Pour l'exercice considéré, la date réelle de fin d'exercice a été le 26 mars 2010 et, pour l'exercice précédent, le 27 mars 2009. Aux fins des présents états financiers consolidés, le 31 mars renvoie aux dates réelles susmentionnées.

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et comprennent les comptes de l'Association et de ses filiales. Tous les soldes importants et opérations importantes entre l'Association et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers sont classés dans une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Les instruments financiers de l'Association se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements à court terme, des créditeurs et charges à payer, des dépôts des clients et des contrats de dérivés.

L'Association a désigné les placements à court terme comme instruments détenus à des fins de transaction. Ceux-ci sont présentés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état des résultats consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs, et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en dépôt et les titres du marché monétaire assortis d'une durée initiale de moins de 90 jours à la date d'achat. Ces titres sont comptabilisés au bilan consolidé au coût plus les intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur.

Placements et revenu de placement

Les placements négociés sur le marché sont évalués selon le plus récent cours acheteur. Les opérations sont constatées à la date de l'opération, et les coûts des opérations sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les placements dans des fonds communs sont évalués aux prix unitaires établis par les gestionnaires de fonds.

Les revenus de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes et de gains et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats consolidé.

Stocks

Les stocks détenus en vue d'être revendus sont évalués au coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux montants. Les travaux en cours sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si ce dernier montant est moins élevé, et comprennent le coût direct de la main-d'œuvre et le coût des matières.

Actif à long terme

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement, qui est comptabilisé à compter de l'exercice au cours duquel les actifs sont mis en service, est calculé comme suit sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Bâtiments	5 %, amortissement décroissant à taux constant
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel	20 %, amortissement décroissant à taux constant
Matériel informatique et principaux logiciels	amortissement linéaire sur 3 ans

Les gains et pertes découlant de la cession de certains actifs individuels sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel la cession a lieu.

Les gains tirés de la cession-bail visant plus qu'une petite fraction du bien vendu sont inclus dans les résultats d'exploitation de l'exercice; ils correspondent à tout excédent du gain sur la valeur actualisée des paiements minimums exigibles sur la durée du bail, si la reprise à bail est considérée comme un contrat de location-exploitation. La tranche résiduelle du gain est reportée et amortie sur la durée du bail.

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE

Les actifs incorporels à durée de vie déterminée, qui comprennent surtout une convention de placement pour compte et une liste de clients, résultent principalement des acquisitions et sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, habituellement sur des périodes ne dépassant pas 15 ans.

L'Association évalue la possibilité de recouvrement de son capital et d'autres actifs à long terme [à l'exclusion de l'écart d'acquisition] chaque fois que des signes de dépréciation existent. Si la valeur comptable de l'actif excède la valeur non actualisée estimative des flux de trésorerie découlant de l'utilisation de l'actif, une perte de valeur est comptabilisée afin de ramener la valeur de l'actif à sa juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est généralement établie au moyen de la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie.

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée, constitués d'une entente d'accréditation qui découle d'une acquisition, ne sont pas amortis, mais sont assujettis à un test de dépréciation annuel. La dépréciation est évaluée en fonction de la comparaison de la juste valeur de l'état d'accréditation à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge moins toute réduction de valeur ultérieure pour tenir compte d'une dépréciation. L'écart d'acquisition est assujetti à un test de dépréciation annuel. La dépréciation de l'actif est évaluée entre les tests annuels lorsque certains événements ou circonstances se produisent. La dépréciation de l'écart d'acquisition est évaluée en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation à la valeur comptable sous-jacente de l'actif net de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée à l'aide de la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie de l'unité d'exploitation.

Impôts étrangers

La méthode axée sur le bilan est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés à partir des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont évalués d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois fiscales qui seront en vigueur au moment où les écarts devraient se résorber. Les impôts sur les bénéfices découlent du fait que des filiales de l'Association exercent leurs activités dans des territoires étrangers qui exigent des impôts.

Régimes de retraite

Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice du régime de retraite et du régime des autres avantages postérieurs à l'emploi (comme les soins médicaux et dentaires) est imputé aux résultats chaque année. Le coût est calculé de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations en utilisant les meilleures estimations de la direction concernant le rendement des placements, l'augmentation des salaires et d'autres facteurs. Les niveaux de rémunération et d'inflation futurs ont une incidence sur le montant des prestations de retraite qui seront versées dans l'avenir. Les rajustements découlant des modifications apportées aux régimes, des gains ou des pertes actuariels ou des modifications aux hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les gains et pertes cumulatifs supérieurs à 10 % des obligations au titre des prestations constituées ou 10 % de la valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur leur juste valeur. Le régime des autres avantages postérieurs à l'emploi est un régime à prestations déterminées financé par l'Association selon la méthode de la comptabilité de caisse.

L'Association a mis en application les recommandations du chapitre 3461 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»] de façon prospective et a choisi d'amortir les actifs et les obligations transitoires de manière linéaire à compter du 1er avril 2000 sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. La date de mesure employée par l'Association est le 31 décembre pour les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées.

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent les améliorations locatives payées par le propriétaire et la valeur des périodes sans loyer. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du bail, et cet amortissement est comptabilisé comme une réduction des frais de location.

Constatation des produits

Les produits provenant des services d'évaluation, de certification et d'enregistrement et autres sont comptabilisés une fois que l'Association a rendu le service en question et que le recouvrement est assuré. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période correspondante. Les produits provenant, entre autres, du soutien standard relatif aux ressources, sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des travaux. Les sommes reçues et à recevoir pour les services qui n'ont pas encore été rendus ou les cotisations annuelles pour une période future figurent dans le passif à court terme, à titre de dépôts des clients ou de produits constatés d'avance.

Conversion des devises

Les établissements à l'étranger sont considérés comme des établissements intégrés, et leurs comptes sont convertis suivant la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours du mois où l'opération a été enregistrée. Les actifs et passifs non monétaires et l'amortissement sont convertis selon les taux de change historiques.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises relatifs aux entités canadiennes sont convertis au taux moyen en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges, au taux moyen en vigueur au cours du mois où l'opération a été enregistrée.

Les gains et pertes de change sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice considéré.

Instruments financiers dérivés et stratégie de couverture des flux de trésorerie

L'Association a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. L'Association a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

L'Association documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan consolidé, à certains engagements fermes ou à certaines opérations prévues. L'Association vérifie également, tant au moment de l'entrée en vigueur de l'opération de couverture que sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont suffisamment efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

De temps à autre, l'Association conclut des opérations de couverture de flux de trésorerie visant une partie des risques de change liés à des produits en devises prévus en concluant des contrats de change à terme de compensation et des contrats d'option, si elle le juge approprié.

Les modalités des contrats de change à terme ou des contrats d'option permettent à l'Association de limiter efficacement les risques liés aux fluctuations de change dans une fourchette établie de taux de conversion. Comme les caractéristiques essentielles des contrats de change à terme et des contrats d'option coïncident avec une tranche des produits en devises prévus, les variations des flux de trésorerie qui y sont liés et qui sont attribuables aux risques de change devraient être entièrement contrebalancées par les instruments dérivés de couverture.

Les gains et pertes de change sur les instruments financiers dérivés libellés en devises servant à couvrir les produits en devises prévus sont comptabilisés comme des rajustements des produits lorsque ceux-ci sont comptabilisés. Dans le cas des contrats de change à terme et des contrats d'option utilisés pour couvrir les produits en devises prévus, la fraction de la prime ou de l'escompte à terme du contrat pour la période précédant la constatation des produits est également comptabilisée comme un rajustement des produits lorsque ceux-ci sont enregistrés.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans l'actif net non affecté. Tout gain ou toute perte sur la juste valeur relativement à la partie inefficace est constaté immédiatement à l'état des résultats consolidé.

Les gains ou pertes, réalisés ou latents, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance, sont reportés dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé et comptabilisés dans les résultats pendant la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. S'il n'est plus probable que l'opération prévue ait lieu, tout gain ou perte, réalisé ou latent, sur cet instrument dérivé est immédiatement porté à l'état des résultats consolidé.

Actif net affecté à l'interne

Certains actifs nets sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à l'application de nouvelles normes. Le bénéfice généré par l'actif net affecté à l'interne est inclus dans l'actif net non affecté.

Modifications de conventions comptables

Avec prise d'effet le 1er avril 2008, l'Association a adopté les nouvelles normes comptables et l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux [«CPN»] ci-dessous :

- [i] Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, «Informations à fournir concernant le capital» [«chapitre 1535»], qui précise les informations à fournir sur 1] les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de la structure du capital d'une entité; 2] les données quantitatives sur ce qu'une entité considère comme faisant partie du capital; et 3] la conformité d'une entité aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et, si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.
- [ii] Le chapitre 1400 du *Manuel de l'ICCA*, «Normes générales de présentation des états financiers» [«chapitre 1400»], qui a été modifié pour inclure les exigences relatives à l'évaluation de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation et à la communication d'informations à cet égard
- [iii] Le chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, «Stocks» [«chapitre 3031»], qui exige que les stocks soient évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et qui fournit des lignes directrices pour déterminer le coût, notamment l'affectation des frais généraux et autres frais aux stocks et d'autres exigences.
- [iv] L'abrégé no 173, «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers» [«CPN-173»], qui stipule qu'une entité doit tenir compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit de la contrepartie lors de l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

L'adoption des nouvelles exigences de ces normes et de cet abrégé n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de l'Association.

Prises de position comptables récentes

Le Conseil des normes comptables a publié des révisions aux chapitres de la série 4400 et à d'autres chapitres afin de modifier ou d'améliorer certaines parties du Manuel qui concernent les organismes sans but lucratif. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, et l'adoption anticipée était permise. Voici un sommaire des principales modifications :

- [i] La Préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif établit un renvoi au chapitre 1100, «Principes comptables généralement reconnus», afin de rappeler aux lecteurs que les notes d'orientation concernant la comptabilité et les abrégés du CPN s'appliquent aux organismes sans but lucratif. L'Association a adopté les modifications à la Préface le 1er avril 2009, et l'adoption n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

[ii] Le chapitre 4400 du *Manuel de l'ICCA*, «Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif» [«chapitre 4400»], en vertu duquel le chapitre 1540, «États des flux de trésorerie», s'applique aux organismes sans but lucratif. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement devront être présentées séparément. Également, en vertu du chapitre 4400, l'information à fournir sur les actifs nets investis en immobilisations est facultative; dans les cas où l'organisme sans but lucratif choisit de présenter ces actifs, il pourra le faire dans une note afférente aux états financiers consolidés ou directement dans le bilan consolidé. Les nouvelles modifications exigent aussi que les montants bruts des produits et des charges soient constatés dans l'état des résultats consolidé, à moins que les autres lignes directrices ne l'imposent pas. L'Association a adopté le chapitre 1540, «États des flux de trésorerie», et constate les montants bruts des produits et des charges.

3. STOCKS

Les stocks se composent des éléments suivants :

	2010 \$	2009 \$
Travaux en cours	2 551	3 727
Stocks pour revente	803	819
	3 354	4 546

Les stocks passés en charges au cours de l'exercice se sont établis à 1 458 \$ [1 757 \$ en 2009].

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2010			2009		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	1 842	—	1 842	1 842	—	1 842
Bâtiments	33 998	14 241	19 757	32 852	13 262	19 590
Améliorations locatives	5 157	1 585	3 572	3 702	1 332	2 370
Matériel	62 990	48 273	14 717	59 383	45 742	13 641
Matériel informatique et principaux logiciels	30 216	27 799	2 417	29 046	26 057	2 989
Actifs en construction	5 522	—	5 522	853	—	853
	139 725	91 898	47 827	127 678	86 393	41 285

Les actifs en construction sont liés à divers projets de rénovation de bâtiments, à de nouveaux appareils de laboratoire et à des applications logicielles. Aucun amortissement n'a été calculé pour ces actifs, puisqu'ils n'ont pas encore été mis en service.

Cession-bail

En avril 2008, l'Association a vendu son terrain et son bâtiment à Richmond, en Colombie-Britannique, et les a repris à bail à 63 % en vertu d'un contrat de location-exploitation d'une durée de dix ans. Conformément à la comptabilisation des opérations de cession-bail, un montant de 5 166 \$ du gain total a été constaté à l'état des résultats consolidé, et un montant de 7 329 \$ a été reporté et est amorti sur la durée restante du bail. L'amortissement pour l'exercice a été de 709 \$ [650 \$ en 2009].

5. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent des éléments suivants :

	Valeur marchande	
	2010	2009
	\$	\$
Obligations d'État et de sociétés	25 789	23 235
Taux d'intérêt moyen pondéré		
Indiqué – 4,98 %		
Réel – 4,67 %		
Fonds communs	49 638	46 705
Actions	21 280	18 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des courtiers	16	7 899
	96 723	96 810

6. PARTICIPATION DANS DES FILIALES

I] CHINA CERTIFICATION & INSPECTION GROUP GUANGDONG CO. LTD

En novembre 2008, l'Association a conclu une entente avec China Certification & Inspection Group Guangdong Co. Ltd («CCIG»), société établie sous le régime des lois de la République populaire de Chine. CCIG offre un service d'homologation des produits et un service à la clientèle connexe aux fabricants qui exportent des produits à l'extérieur de la Chine. L'Association détient une participation de 65 % dans CCIG, ce qui lui permet de contrôler ses activités. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation de CCIG sont inclus dans les présents états financiers consolidés.

II] GROUPE DE SOCIÉTÉS SIRA

Le 3 juillet 2009, l'Association, par l'intermédiaire de sa filiale nouvellement constituée, CSA Certification UK Limited, a acquis la totalité des actions ordinaires du groupe de sociétés SIRA au Royaume-Uni, notamment SIRA Test and Certification Limited, SIRA Environmental Limited, SIRA Certification Service et SIRA Consulting Limited. Les résultats d'exploitation des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis cette date.

Le prix d'achat net a été de 16 136 \$, plus des coûts d'opération de 866 \$, pour une contrepartie au comptant totalisant 17 002 \$. Le prix d'achat total comprend les paiements en fonction des résultats financiers, pouvant aller jusqu'à un maximum de 591 \$, à verser aux vendeurs au cours des deux premiers exercices suivant la date d'acquisition. Ces paiements peuvent faire l'objet d'un rajustement, et toute modification sera incluse à titre de rajustement de l'écart d'acquisition, lorsqu'elle sera déterminée.

Le sommaire de la juste valeur approximative des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition figure ci-dessous :

	\$
Actif à court terme	3 574
Passif à court terme	(918)
Produits constatés d'avance	(3 675)
Immobilisations	332
Autres actifs	99
Actifs incorporels	
Entente d'accréditation	8 546
Convention de placement pour compte	1 984
Liste de clients	1 659
Autres actifs incorporels	131
Écart d'acquisition	5 270
Total des actifs acquis, montant net	17 002

7. ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels se composent des éléments suivants :

		2010	
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé	comptable nette
	\$	\$	\$
Actifs incorporels à durée de vie déterminée	3 774	479	3 295
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	8 546	—	8 546
	12 320	479	11 841

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	5 077	(8 534)
Stocks	1 192	187
Charges payées d'avance	(337)	(35)
Créditeurs et charges à payer	6 769	(688)
Produits constatés d'avance	(3 180)	3 467
Dépôts des clients	(2 792)	1 838
	6 729	(3 765)

9. ÉVENTUALITÉS

L'Association a été désignée dans un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré d'assurance raisonnable. L'Association est assurée contre de telles poursuites, et toute perte, dans la mesure où elle n'est pas entièrement couverte par ces polices d'assurance, sera imputée aux résultats d'exploitation pour l'exercice au cours duquel la responsabilité aura été établie.

10. RÉGIMES DE RETRAITE

L'Association est le promoteur de divers régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, notamment un régime de retraite à cotisations déterminées et cinq régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que de régimes qui offrent aux employés une couverture complémentaire de soins de santé. Les prestations de retraite sont fondées sur l'ancienneté et le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice considéré, l'Association a entrepris une restructuration organisationnelle de ses effectifs, ce qui a entraîné la réduction des services futurs des employés actifs et donné lieu à des compressions et des règlements, conformément au chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*. Puisque la compression a eu lieu après la date de mesure, le gain qui en a résulté sera comptabilisé au cours de l'exercice 2011. Le montant des règlements sera comptabilisé à l'état des résultats au cours des exercices ultérieurs lorsqu'il sera connu.

La vente de la division QMI en février 2008 a donné lieu à des compressions et à des règlements, conformément au chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*. Des montants nets de compression ont été comptabilisés à l'état des résultats consolidé au cours d'un exercice précédent. Les montants de règlement seront inscrits à l'état des résultats consolidé lorsque les actifs seront transférés à l'extérieur des régimes, ce qui est prévu pour l'exercice 2011.

Les cotisations de l'Association au régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles. La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées pour 2010 s'est établie à 920 \$ [811 \$ en 2009].

(a) Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Association se détaillent globalement comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Obligations au titre des prestations constituées	171 926	154 868
Juste valeur des actifs des régimes	236 083	192 825
Capitalisation – surplus des régimes	64 157	37 957
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	1 870	1 527
Actif transitoire non amorti	(13 717)	(17 970)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	3 188	4 325
Perte actuarielle nette non amortie	4 536	28 912
Actif au titre des prestations constituées	60 034	54 751

	2010 \$	2009 \$
Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	3 754	6 189
Intérêts débiteurs	11 776	10 196
Rendement réel des actifs des régimes	(43 556)	44 521
Perte actuarielle (gain actuariel)	6 211	(36 797)
Coût (recouvrement) survenu au cours de l'exercice	(21 815)	24 109
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Rendement des actifs des régimes	30 045	(61 232)
Perte actuarielle (gain actuariel)	(5 217)	36 806
Coût des prestations au titre des services passés	730	730
Actif transitoire	(3 619)	(3 619)
Coût (recouvrement) net des prestations de retraite pour la période	124	(3 206)

	2010 \$	2009 \$
Variation des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	154 868	179 664
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	3 184	5 589
Intérêts débiteurs	11 776	10 196
Cotisations des employés	1 896	1 991
Prestations réellement versées	(6 355)	(5 775)
Rajustement des obligations en raison de la compression des régimes	346	—
Perte actuarielle (gain actuariel)	6 211	(36 797)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	171 926	154 868

	2010 \$	2009 \$
Variation des actifs des régimes		
Valeur marchande des actifs des régimes au début de l'exercice	192 825	237 324
Rendement réel des actifs des régimes	43 556	(44 521)
Cotisations de l'employeur	5 063	4 610
Cotisations des employés	1 896	1 991
Prestations réellement versées	(6 355)	(5 775)
Charges administratives réelles	(902)	(804)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	236 083	192 825

La juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées a servi à établir la charge de retraite nette pour les exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009.

Les actifs des régimes par catégorie d'actif sont comme suit :

	2010 %	2009 %
Titres de participation	68,5	57,9
Titre à revenu fixe	30,1	35,6
Autres	1,4	6,5
	100,0	100,0

	Date de la dernière évaluation actuarielle	Date de la prochaine évaluation actuarielle
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Employés salariés	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Members of Local 967 of The Canadian Union of Public Employees	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Members of Local 4559 of The Canadian Union of Public Employees	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Designated Executive Employees	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association [hypothèses moyennes pondérées] sont comme suit :

	2010 %	2009 %
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation du coût des régimes de retraite	7,50	5,50
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	6,70	7,50
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,00	7,00
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

b]Les renseignements généraux sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Obligations au titre des prestations constituées	(26 115)	(26 263)
Juste valeur des actifs des régimes	—	—
Capitalisation – déficit des régimes	(26 115)	(26 263)
Cotisations de l'employeur au cours de l'exercice, de la date de mesure à la fin de l'exercice	199	175
Obligation transitoire non amortie	2 339	2 886
Gain actuariel net non amorti	(8 321)	(6 195)
Passif au titre des prestations constituées	(31 898)	(29 397)
	2010 \$	2009 \$
Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	1 285	1 762
Intérêts débiteurs	2 031	1 685
Gain lié à la compression	(191)	—
Gain actuariel	(2 477)	(5 784)
Coût (recouvrement) survenu au cours de l'exercice	648	(2 337)

Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :

Perte actuarielle	2 120	5 784
Obligation transitoire	547	321
Coût net constaté des prestations de retraite pour la période	3 315	3 768
	2010	2009
	\$	\$

Variation des obligations au titre des prestations constituées

Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	26 263	29 299
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	1 285	1 762
Intérêts débiteurs	2 031	1 685
Prestations versées	(796)	(699)
Rajustement découlant de la compression des régimes	(191)	—
Gain actuariel	(2 477)	(5 784)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	26 115	26 263

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association [hypothèses moyennes pondérées] sont comme suit :

	2010	2009
	%	%
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de l'établissement de la charge		
Taux d'actualisation	7,50	5,50
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	8,50	8,50
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2024	2017
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	5,95	6,08
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2024	2017
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de la présentation de l'information		
Taux d'actualisation	6,70	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	10,00	7,80
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	4,50	5,00
Date d'atteinte du taux final	2030	2024
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	4,50	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	4,50	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	4,50	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	7,15	5,95
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	4,50	5,00
Date d'atteinte du taux final	2030	2024

Une hausse ou une baisse de 1 % [1 % en 2009] du taux tendanciel du coût des soins de santé entraînerait une hausse de 3 692 \$ [4 323 \$ en 2009] ou une baisse de 3 035 \$ [3 540 \$ en 2009] des obligations au titre des prestations constituées au 31 mars 2010 et une hausse de 672 \$ [766 \$ en 2009] ou une baisse de 535 \$ [598 \$ en 2009] du coût des prestations et des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

Les renseignements sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Cotisations de l'employeur	796	699
Prestations versées	796	699

11. ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION

L'Association a pris les engagements suivants en vertu des contrats de location-exploitation relatifs à son équipement et à ses locaux :

	\$
2011	5 708
2012	4 754
2013	3 973
2014	3 821
2015	3 706
Par la suite	10 271
	32 233

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

(A) Risque de change

L'Association exerce ses activités à l'échelle mondiale et constate une part considérable de ses produits et charges en dollars américains. Ainsi, certains de ses produits et flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La stratégie de couverture des flux de trésorerie de l'Association atténue en partie le risque de change. Au 31 mars 2010, le bilan consolidé comprenait des montants libellés en dollars américains, qui représentaient 43 % [50 % en 2009] de l'actif à court terme, à l'exclusion des placements à court terme, 10 % [12 % en 2009] des placements à court terme et 16 % [20 % en 2009] du passif à court terme.

Au 31 mars 2010, l'Association avait divers contrats de change à terme en cours d'une valeur de 36 400 \$ US pour convertir efficacement en dollars canadiens un montant de 36 400 \$ US de ses produits en dollars américains prévus au cours des douze prochains mois à l'intérieur d'une fourchette fixe de taux de change variant entre 1,03 \$ et 1,12 \$, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux sur les rentrées de fonds futures en dollars américains.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, aucune partie des instruments de couverture n'a été considérée inefficace ou n'a été exclue de l'évaluation de l'efficacité de couverture. La juste valeur de ces contrats de change à terme correspondait à un gain latent de 681 \$ au 31 mars 2010 inclus dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé.

(B) Juste valeur

En raison de la brève période jusqu'à l'échéance des débiteurs, des créateurs et charges à payer et des dépôts des clients, les valeurs comptables présentées dans le bilan consolidé représentent des estimations raisonnables de leur juste valeur. Les placements à court terme et les contrats sur dérivés sont présentés à la juste valeur.

(C) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur d'un placement ou les flux de trésorerie futurs qui en résultent. Les placements de l'Association portant intérêt sont exposés au risque de taux d'intérêt. Les placements en obligations sont les plus exposés au risque de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs monétaires à court terme n'exposent pas l'Association à un risque de taux d'intérêt important en raison de leur échéance à court terme.

Les tableaux suivants présentent l'information sur la sensibilité aux taux d'intérêt des placements à court terme de l'Association au 31 mars 2010. L'échéance et le rendement réel sont présentés pour les actifs sensibles aux taux d'intérêt. Le rendement réel jusqu'à l'échéance représente le rendement moyen actuel fondé sur les flux de trésorerie jusqu'à l'échéance.

2010	Échéance					Total de la juste valeur \$
	Taux variable \$	1 an ou moins \$	Plus de 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 an à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	
Actif						
Encaisse et billets à court terme	5	—	—	—	—	5
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	—	8 638	4 498	5 878	19 014
Obligations de sociétés canadiennes	—	—	3 379	2 521	875	6 775
	5	—	12 017	7 019	6 753	25 794

2010	Échéance			
	1 an ou moins %	Plus de 1 an à 5 ans %	Plus de 5 an à 10 ans %	Plus de 10 ans %
Rendement réel				
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	4.69%	4.10%	4.59%
Obligations de sociétés canadiennes	—	4.28%	5.36%	5.97%

2009	Échéance					Total de la juste valeur \$
	Taux variable \$	1 an ou moins \$	Plus de 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 an à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	
Actif						
Encaisse et billets à court terme	2 952	—	—	—	—	2 952
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	—	8 776	2 957	1 010	12 743
Obligations de sociétés canadiennes	—	514	7 995	1 009	974	10 492
	2 952	514	16 771	3 966	1 984	26 187

2009	Échéance			
	1 an ou moins %	Plus de 1 an à 5 ans %	Plus de 5 an à 10 ans %	Plus de 10 ans %
Rendement réel				
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	4.57%	4.04%	4.96%
Obligations de sociétés canadiennes	0.57%	4.99%	4.96%	6.68%

(D) Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers est le risque de perte financière que pourrait subir l'Association si une contrepartie n'honore pas ses obligations ou devient insolvable. Les placements de l'Association dans des obligations sont exposés au risque de crédit. Les valeurs comptables de ces placements représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états financiers. L'Association gère le risque de crédit en traitant seulement avec des contreparties que son gestionnaire de placements estime solvables et qui ont reçu une note de crédit minimale de BBB comme établie par une agence de notation du crédit reconnue, et en surveillant régulièrement l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit lié à une seule contrepartie est limité aux montants maximaux stipulés dans l'énoncé des politiques et procédures de placement de l'Association.

En outre, l'Association s'expose à des risques de crédit liés aux clients dans le cours normal de ses activités. La direction se protège contre ces risques en recourant à la politique de crédit de l'Association et en constituant des provisions suffisantes pour les créances douteuses.

(E) Liquidity Risk

Liquidity risk is the risk of being unable to settle or meet commitments as they come due. Liquidity risk is managed firstly by keeping the operations funds separate from the investment funds in accordance with the Association's SIPP. Secondly, liquidity risk is further managed by ensuring the Association invests in high quality investments easily disposed of in an active market.

13. GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion du capital, l'Association a pour mission d'offrir un environnement, meilleur, plus sûr et plus durable, où les normes visent tant les gens que les activités. Elle gère ses sources de financement de façon à assurer sa croissance par le développement et l'expansion des actifs et des programmes existants. L'Association considère que son actif net compose sa structure de capital, et, par l'entremise du

conseil d'administration, elle a élaboré plusieurs exigences internes relatives à l'examen et à la surveillance de celui-ci. L'Association n'est pas soumise à des exigences en matière de capital en vertu de règles extérieures. Les objectifs généraux de gestion de capital sont inchangés comparativement à l'exercice précédent.

14. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice considéré, l'Association a entrepris un examen de sa structure, puis une restructuration organisationnelle, ce qui a entraîné la constatation de frais de 6 821 \$ à l'état des résultats.

15. GARANTIE

Conformément aux modalités du contrat de location, l'Association a garanti les engagements futurs envers le bailleur à l'égard du contrat conclu avec l'acquéreur de la division QMI. Les engagements aux termes du contrat de location au 31 mars 2010 s'élevaient à 3 817 \$ [4 163 \$ en 2009] et viennent à échéance en 2020. La juste valeur de la garantie ne peut être calculée.

16. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS COMPARATIFS

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice 2010.

NOS RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS CLÉS



Au Groupe CSA, nous entrevoyons un monde meilleur, plus sûr et viable où les normes sont au service des gens et des entreprises

NOTRE MISSION, C'EST LA VIE, ET LES MEILLEURS INDICATEURS DE NOS PROGRÈS
SONT CEUX QUI MONTRENT L'EFFET DIRECT ET RÉEL DE NOTRE TRAVAIL

Dans les pages suivantes, nous examinerons différents aspects essentiels qui mobilisent notre attention et nos travaux. Ces indicateurs de rendement clés (IRC) témoignent des défis que nous avons relevés avec succès et soulignent notre conviction que les normes rendent le monde meilleur.

Nos employés et nos membres ont la volonté et le savoir-faire voulus pour influencer positivement sur la vie des gens. C'est leur passion qui nous permet d'afficher ces bons IRC!

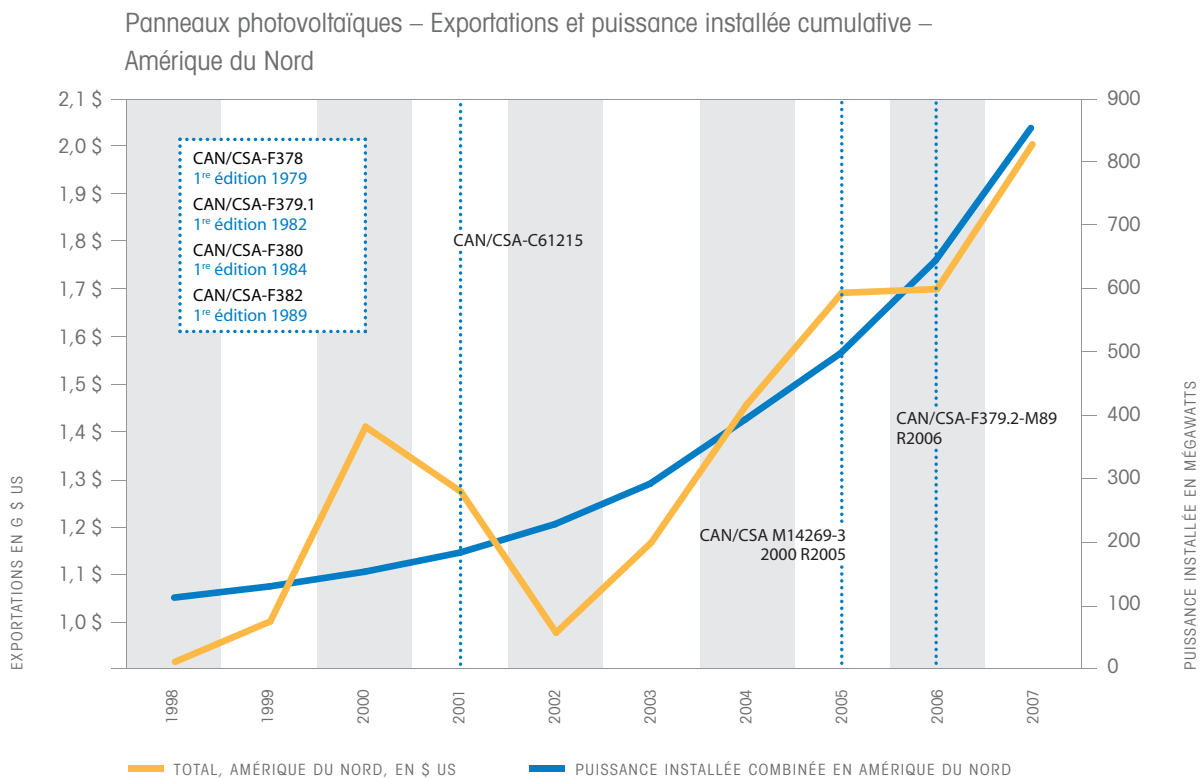
Ash Sahi
Président et chef de la direction
Groupe CSA

Les normes et la certification de la CSA au service des technologies des énergies renouvelables



TECHNOLOGIE DES PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES EXPORTATIONS ET INSTALLATIONS

Afin d'encourager le marché à adopter les cellules photovoltaïques et les technologies connexes, la CSA publie des normes sur l'énergie renouvelable et CSA International met à l'essai et certifie l'équipement utilisé pour exploiter l'énergie solaire. En 2007, la valeur des exportations nord-américaines de cellules et de technologies photovoltaïques a dépassé les 2 G\$ et la puissance photovoltaïque installée cumulative est passée de 100 MW en 1998 à plus de 850 MW en 2007.



Source : International Energy Agency – Photovoltaic Power Systems Programme, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, par produit (codes du SH)

Normes citées : CAN/CSA-F378-87 R2004 (éditions antérieures : 1979, 1982), CAN/CSA-F379.1-88 R2006 (éditions antérieures : 1982, 1985), CAN/CSA-F379.2-M89 R2006 (édition antérieure : 1984), CAN/CSA-F380-M87 R1999 (édition antérieure : 1984), CAN/CSA-F382-M89 R2004, CAN/CSA-F383-87 (R2005), CAN/CSA-M14269-3 2000 R2005, CAN/CSA-C61215-08 (édition antérieure : 2001), CAN/CSA-F380, CAN/CSA-F382

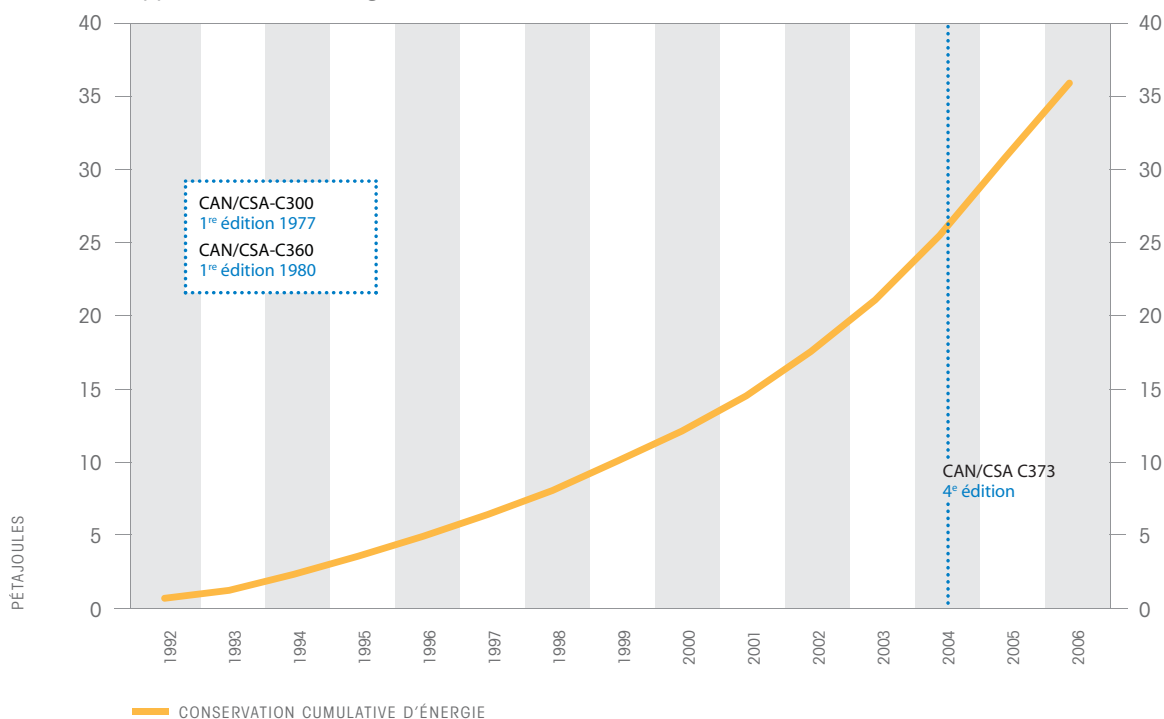
Les normes et la certification de la CSA participent à l'amélioration de l'efficacité énergétique



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES MÉNAGES

Depuis 1977, la CSA publie des normes visant à encourager l'efficacité énergétique des gros appareils électroménagers tandis que CSA International les vérifie et les met à l'essai pour s'assurer qu'ils sont efficaces et écologiques. La conservation d'énergie supplémentaire cumulative de tous les gros électroménagers entre 1992 et 2006 a atteint 35,67 PJ, soit assez d'énergie pour alimenter plus de 274 000 foyers pendant un an.

Réduction cumulative de la consommation d'énergie pour l'ensemble des gros appareils électroménagers, 1992-2006 – Canada



Source : « Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada – Tendances 1990-2005 », Ressources naturelles Canada et Association canadienne des fabricants d'appareils électroménagers, décembre 2007 (c2008)

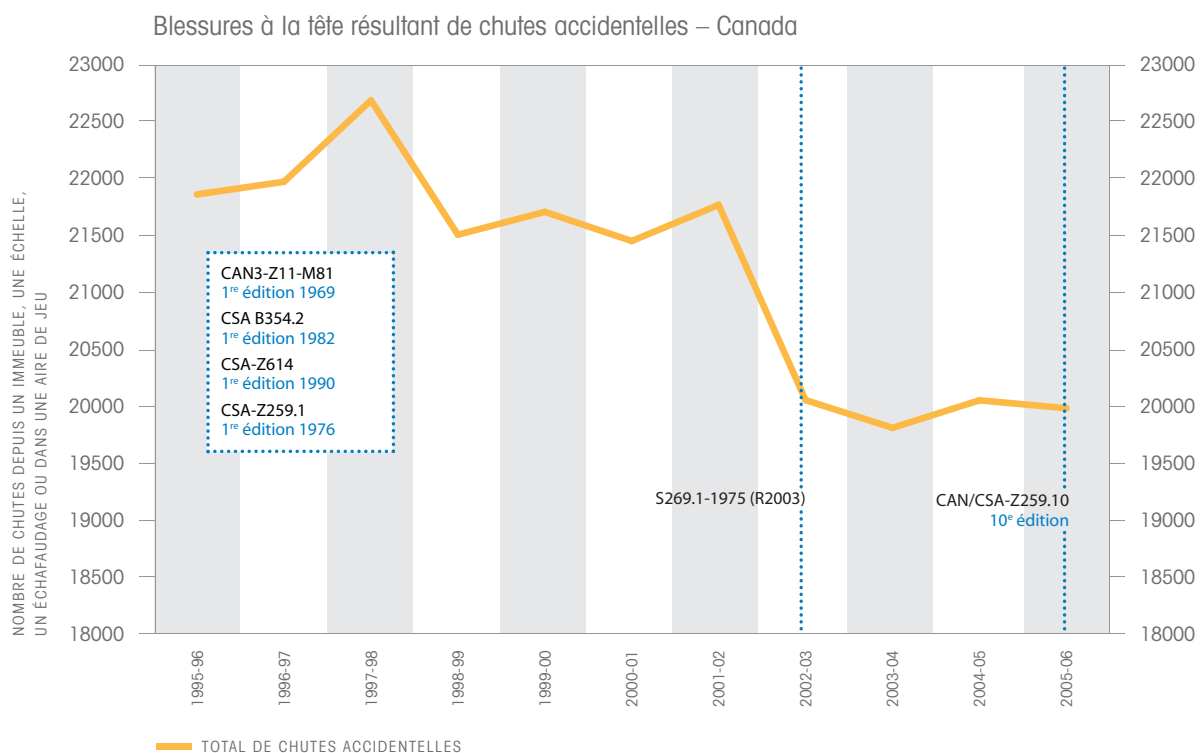
Normes citées : CAN/CSA-C300-08 (éditions antérieures : 2000, 1991, 1989, 1984, 1978 et 1977), CAN/CSA-C358-03 R2009 (éditions antérieures : 1995, 1989 et 1979), C360-03 R2009 (éditions antérieures : 1998, 1992, 1989 et 1980) CAN/CSA-C361-92 (R2008), CAN/CSA-C373-04 (éditions antérieures : 1992, 1989 et 1980)

Les normes et la certification de la CSA peuvent réduire le nombre de blessures à la tête



LA NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES À LA TÊTE

Les chutes peuvent causer des blessures graves à la tête et au cerveau. Dans les aires de jeu, le nombre de blessures à la tête a diminué depuis que la CSA a élaboré des normes sur les couvre-sol amortissants. La sécurité au travail et à la maison constitue aussi un important dossier. CSA International met à l'essai et certifie des échelles et des harnais, et la CSA publie des normes relatives à ces produits, y compris aux échafaudages.



Source : « Types of Unintentional Falls by Fiscal Year, NTR MDS, 1995-1996 to 2005-2006 »,

« Traumatismes crâniens au Canada : Une décennie de changements (1994-1995 à 2003-2004) », Institut canadien d'information sur la santé

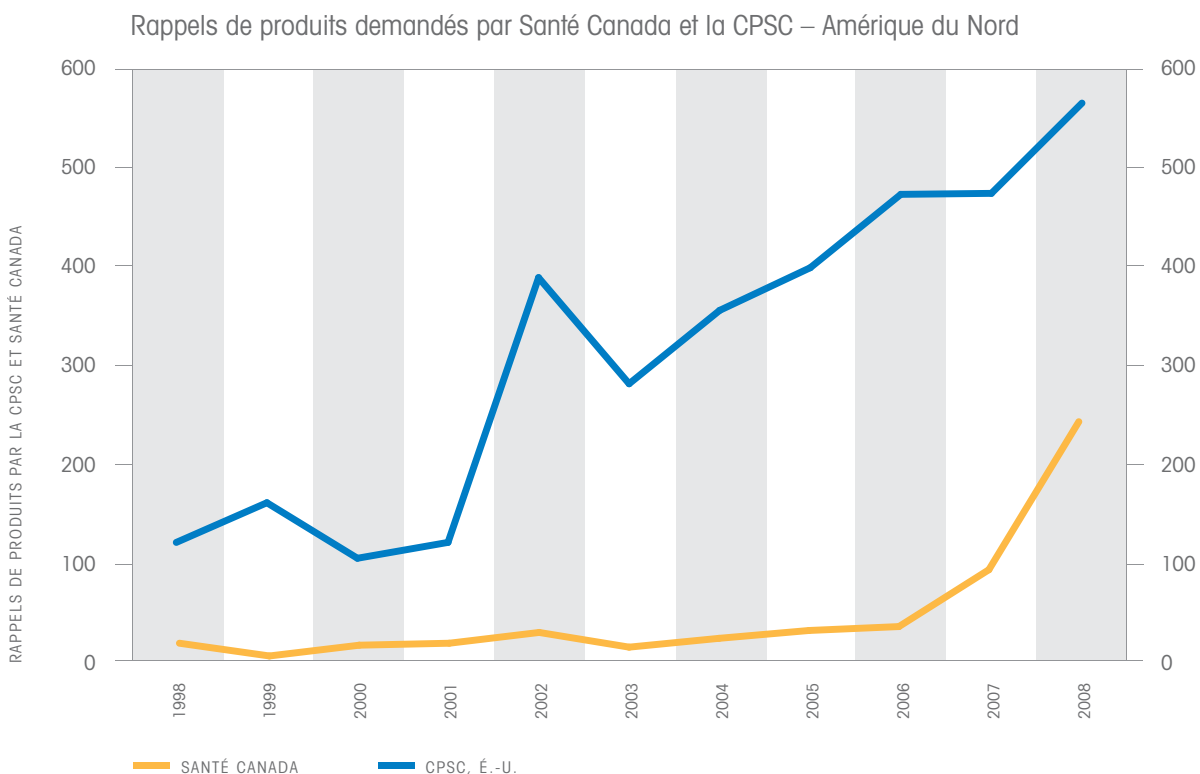
Normes citées : CAN/CSA-Z614-07 (éditions antérieures : 2003, 1998 et 1990), CAN3-Z11-M81 (R2005) (éditions antérieures : 1969 et 1976), S269.1-1975 (R2003), CAN/CSA-S269.2-M87 (R2003) (édition antérieure : 1980), CSA Z259.1-05 (éditions antérieures : 1995 et 1976), CAN/CSA-Z259.2.1-98, CAN/CSA-Z259.2.2-98 (R2008), CAN/CSA-Z259.10-06 (édition antérieure : 1990), CSA Z259.11-05 (édition antérieure : 1992), CAN/CSA Z259.12-01, CSA Z259.16-04, CSA B354.1-04 (édition antérieure : 1982), CSA B354.2-01 (édition antérieure : 1982), CSA B354.4-02 (édition antérieure : 1982), CSA B354.5-07, CAN/CSA Z271-98 (éditions antérieures : 1984 et 1974)

CSA International et OnSpeX suivent de près les rappels de produits pour mieux protéger les consommateurs



ASSURER LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Nous comptons sur des chaînes d'approvisionnement mondiales pour fournir le marché en produits sécuritaires. Depuis janvier 1998, la Consumer Product Safety Commission (CPSC) des États-Unis a procédé à 3 428 rappels de produits et Santé Canada, à 493 rappels. À CSA International, nous suivons de près ces rappels dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous y participons si un produit porte une marque de certification CSA et nous appliquons les leçons apprises dans le processus d'élaboration des normes.

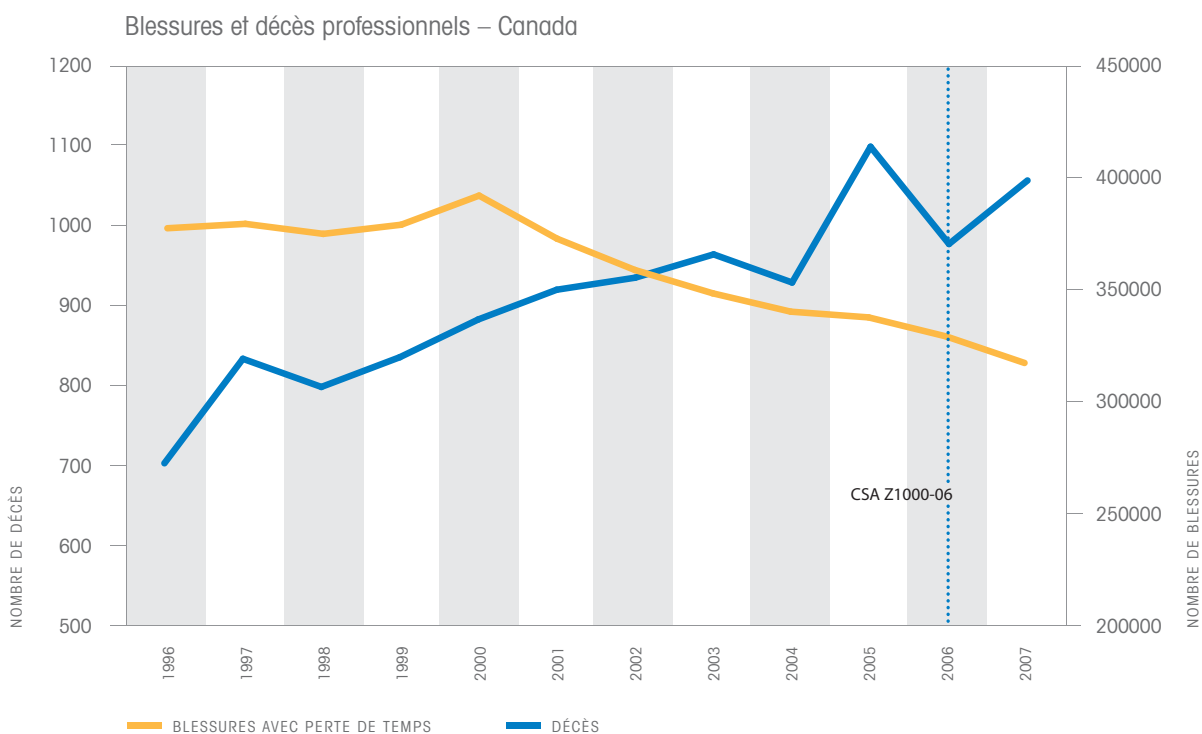


Les normes CSA visent à réduire le nombre de blessures et de décès professionnels liés à des maladies ou à des accidents



NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES OU DE DÉCÈS PROFESSIONNELS LIÉS À DES MALADIES OU À DES ACCIDENTS

En 2007, 317 524 travailleurs canadiens ont subi une blessure qui les a obligés à s'absenter du travail, une diminution comparativement à 329 357 blessures en 2006. La même année, 1 055 travailleurs canadiens sont décédés de maladies ou de blessures professionnelles. La CSA a donc lancé la norme Z1000, Gestion de la santé et de la sécurité au travail, en vue de participer à la réduction du nombre de blessures et de décès professionnels au Canada.



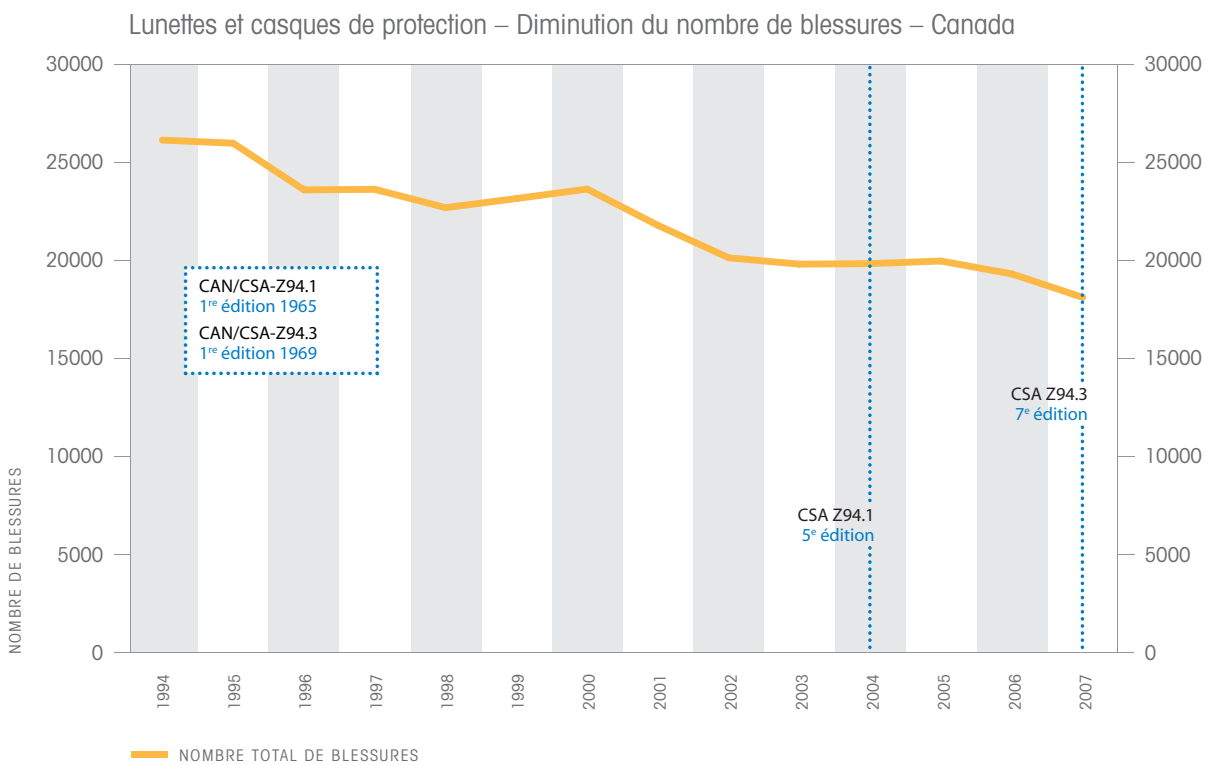
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007
 Norme citée : CSA Z1000-06

Les normes et la certification de produits de la CSA permettent de protéger les yeux et la tête



MOINS DE BLESSURES AUX YEUX ET À LA TÊTE AU TRAVAIL

Parce que vos yeux et votre visage sont importants, la CSA continue de se consacrer à améliorer ses normes de sécurité portant sur les protecteurs faciaux et les lunettes de protection. Depuis 1994, le nombre cumulatif de blessures aux yeux et au visage diminue au Canada.



Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007

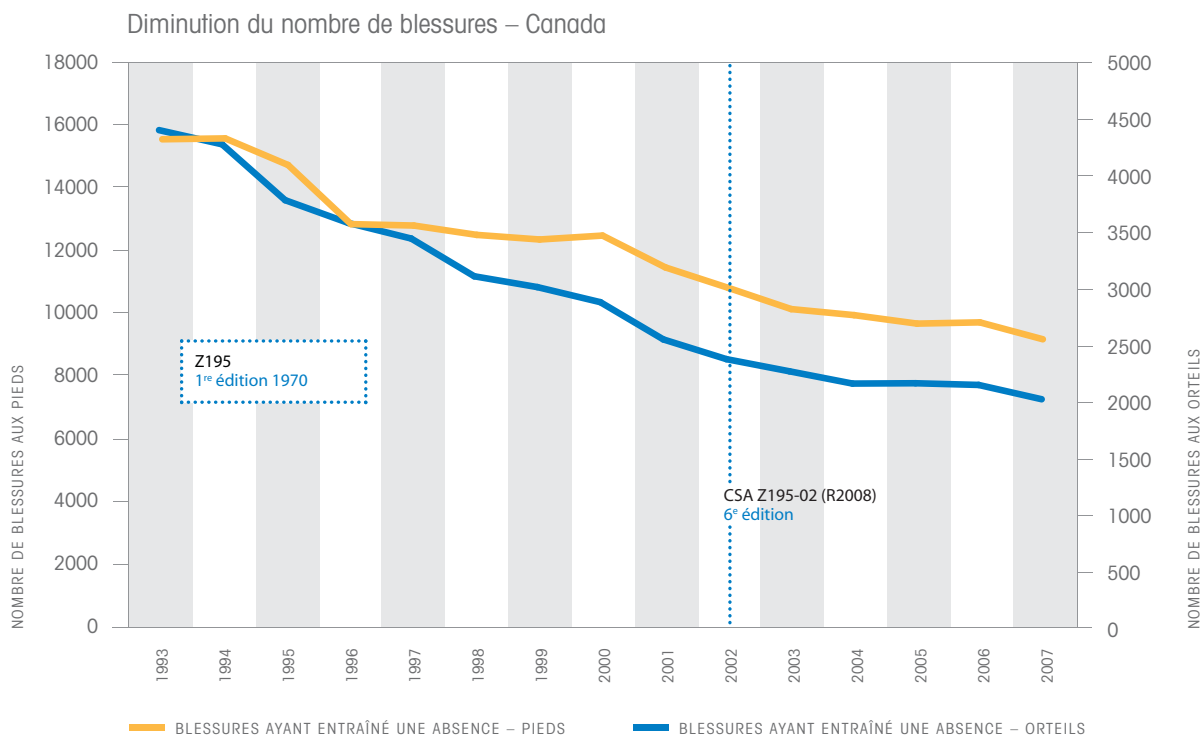
Normes citées : CAN/CSA-Z94.1-05 (éditions antérieures : 1992, 1977, 1966 et 1965), Z94.3-07 (éditions antérieures : 2002, 1999, 1992, 1988, 1982 et 1969)

Les normes et la certification de produits de la CSA protègent vos pieds et vos orteils sur les lieux de travail



MOINS DE BLESSURES AUX PIEDS ET AUX ORTEILS AU TRAVAIL

La CSA a présenté une norme sur les chaussures de sécurité en 1970, il y a près de 40 ans. Depuis, le nombre de blessures aux pieds et aux orteils sur les lieux de travail a diminué sensiblement partout au Canada.



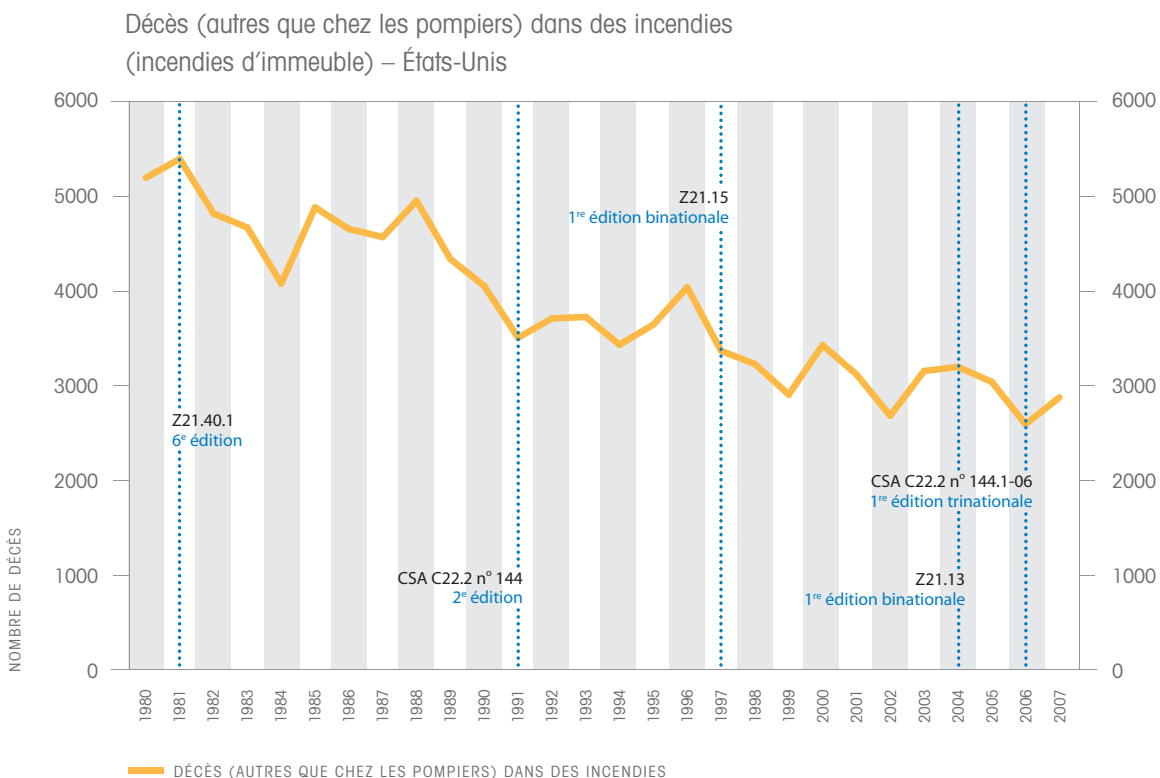
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007
 Norme citée : CAN/CSA-Z195-02 (R2008) (éditions antérieures : 1992, 1984, 1981 et 1970)

Les normes et la certification de produits de la CSA permettent de réduire le nombre de décès dans les incendies



RÉDUCTION DU NOMBRE DE DÉCÈS (AUTRES QUE CHEZ LES POMPIERS) DANS LES INCENDIES

Aux États-Unis, le nombre de décès (autres que chez les pompiers) dans des incendies est passé de 5 200 en 1980 à 2 865 en 2007, et la situation s'améliore constamment. La CSA publie des centaines de normes et de codes portant sur l'électricité et le gaz aux États-Unis et au Canada, ce qui permet de réduire le nombre de décès, et CSA International certifie les produits.



Source : Fire Losses in the United States 2007, National Fire Protection Association (août 2008)

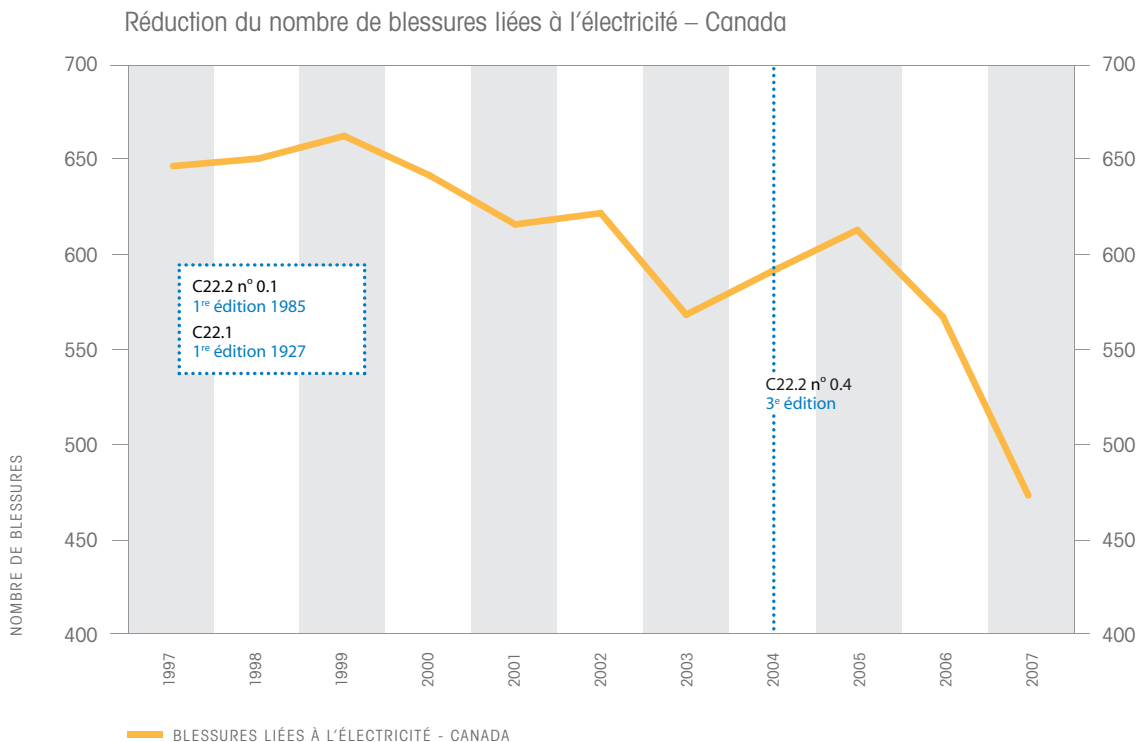
Normes citées : ANSI Z21.40.1/CGA 2.91-96 (R2006) (éditions antérieures : 1994, 1981, 1973, 1969, 1966 et 1959), ANSI Z21.13/CSA 4.9-2004 (éditions antérieures : 2000, 1991, 1987 et 1982), ANSI Z21.21/CSA 6.5-2005 (éditions antérieures : 2000, 1995 à 1974) ANSI Z21.15/CGA 9.1-1997 (R2006) (éditions antérieures : 1992, 1989, 1979 à 1934)

Les normes et la certification de produits de la CSA contribuent à réduire le nombre de blessures liées à l'électricité



RÉDUCTION DES CAS DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE

Depuis 1927, le Code canadien de l'électricité représente la norme au Canada sur les dangers de choc et d'incendie associés aux produits électriques. Le nombre de blessures causées par l'électricité a diminué au fil des ans. La 21^e édition du Code canadien de l'électricité, publiée en 2009, comprend de nouvelles exigences relatives à la sécurité, comme sur les prises indémontables, les remonte-pentes et les filneiges de même que sur la mise à la terre des piscines, qui vous procurent, à vous et à votre famille, plus de sécurité.



Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007
 Normes citées : C22.1-09 Code canadien de l'électricité, Partie 1 (éditions antérieures : 2006, 2002, 1998, 1994, 1990, 1986, etc. jusqu'à 1927), C22.2 no 0.1-M1985 (R2008), CAN/CSA-C22.2 no 0.4-2004 (éditions antérieures : 1982, 1972)



GROUPE CSA

Siège social

178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone : 416.747.4000
Télécopieur : 416.747.4149
Courriel : info@csagroup.org
www.csagroup.org

CSA INTERNATIONAL

Siège social

178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone : 416.747.4000
Toll Free: 1.866.797.4272
Télécopieur : 416.747.4149
Courriel : certinfo@csa-international.org
www.csa-international.org

ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION

Siège social

5060 Spectrum Way
Mississauga, Ontario
L4W 5N6
Téléphone : 416.747.4000
Télécopieur : 416.747.2473
Courriel : info@csa.ca
www.csa.ca

ONSPEX

Siège social

8503 East Pleasant Valley Rd.
Cleveland, Ohio
USA 44131-5516
Toll Free: 1.888.CPE.3335
Télécopieur : 216.520.8981
Courriel : info@onspex.com
www.onspex.com

Le Groupe CSA, association indépendante sans but lucratif constituée de membres, vise à répondre aux besoins du milieu des affaires, de l'industrie, du gouvernement et des consommateurs

Le Groupe CSA fournit des services d'élaboration de normes, des produits d'applications ainsi que des services de formation et de consultation; propose services d'essais et de certification de produits électriques, mécaniques, de plomberie, de gaz et bien d'autres; et aux fournisseurs détaillants et aux fabricants des services d'évaluation, d'inspection et de consultation en matière de produits de consommation.

Notre objectif est de mettre les normes au service des gens et des entreprises.

